

c'est maintenant à la ville des Césars et à la Reine de l'Adriatique qu'il doit s'adresser l'ambition de Victor Emmanuel.

Fidèle au système qu'il a adopté de préparer les esprits par des brochures plus ou moins officielles pour les mesures qu'il médite, l'Empereur a publié sous le nom de M. de la Guéronnière un véritable acte d'accusation contre la cour de Rome, dont la conclusion logique et implicite est l'abandon du pouvoir temporel du St. Père.

De nombreuses brochures ont répondu à celle des Tuileries, et parmi celle-ci se distinguent par le talent et l'énergie du style deux lettres de M. de la Guéronnière, l'une signée par l'évêque d'Orléans et l'autre par M. Poujoulat.

Ce dernier débute par faire observer l'excès d'honneur auquel le gouvernement impérial a élevé la brochure. C'est là, dit-il, que l'on cherche à lire la pensée qui nous gouverne, et ce n'était point la peine d'abaisser la presse aussi bas qu'on l'a fait pour lui donner ensuite autant d'importance. Il dénonce ensuite avec véhémence le rôle que joue M. de la Guéronnière.

"L'esprit se fatiguerait à rechercher toutes les variétés du mal dans le monde, mais sa forme la plus odieuse consiste à accuser les victimes. Le mal espère ainsi détourner les châtements; il frappe quand il devrait être frappé; il parle haut au lieu de cacher sa honte dans le silence; il amène les passants autour de son crime pour les rendre témoins de sa vertu; en remplissant le monde du bruit de son innocence, il pense étouffer la voix du véritable innocent; il envoie au service de sa justification impossible les passions qui lui ressemblent, et, cherchant des amis partout où la justice n'en a pas, il travaille à se composer un succès à l'aide de toutes les perversités répandues sur la terre. Tristes et inutiles efforts! Il y a dans les victimes une puissance qui tient aux lois divines elles-mêmes; cette puissance est plus forte que le mal, comme le ciel est plus fort que l'enfer."

"Enfin, les sens des dernières lignes pour qui suit lire, c'est que nous resterons à Rome jusqu'au moment prochain où des troupes piémontaises monteront la garde au Vatican pour veiller à la sécurité du Pape, réduit à la souveraineté spirituelle.

"La brochure: *Le Pape et le Congrès* avait démembré les Etats Pontificaux: la nouvelle brochure est leur épitaphe.

"Elle aboutit implicitement aux deux premiers articles du premier décret de la Constituante romaine:

"Art. 1er.—La Papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des Etats Romains.

"Art. 2.—Le Pape romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel."

"La pente des événements est terrible; on va plus loin qu'on n'aurait voulu; on fait beaucoup plus qu'on n'aurait voulu faire, et les pas vers l'inconnu mènent aux extrémités redoutables. Offenser les consciences est un malheur et un danger. S'il était possible que quelqu'un sur la terre pût se croire obligé de faire la guerre à la religion, il devrait douter de sa destinée. Montesquieu trouve admirable l'histoire de ce roi pasteur à qui le dieu de Thèbes apparut en songe; le dieu de Thèbes (je cite l'auteur de *l'Esprit des lois*) ordonna au roi pasteur "de faire mourir tous les prêtres d'Egypte. Il jugea que les dieux n'avaient plus pour agréable qu'il régnât, puisqu'ils lui ordonnaient des choses si contraires à leur volonté ordinaire; et il se retira en Ethiopie."

"La brochure dit qu'il est aussi difficile de concevoir l'Italie sans le Pape, que le Pape sans l'Italie. Je lui répondrais que vouloir constituer l'Italie avec le Pape sujet (il serait sujet puisqu'il ne serait plus souverain), c'est s'exposer à avoir une Italie sans le Pape. Papauté et souveraineté sont deux idées ou plutôt deux faits inséparables que Rome a vus grandir par une force secrète; un Pontife et un César ne durent pas dans les mêmes murs; il faut l'exil de l'un ou l'éloignement de l'autre, à moins que le Pape ne devienne un patriarche Byzantin, et que sur le tombeau de la liberté humaine un bruit de chaînes ne soit tout le bruit d'ici-bas.

"Gens de l'heure présente, craignez d'être à charge à la patience divine!"

La lettre de Mgr. Dupanloup est peut-être ce qu'on a écrit jusqu'ici en France de plus succédant, de plus hardi et de plus vigoureux sur la question romaine. Quelques extraits en feront juger:

"Quelle est la situation?—Et je le demande d'abord:

"A qui, à quel homme de bonne foi paraîtra-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France? Ces Piémontais, qui n'étaient rien avant Magenta et Solferino, malgré tout le bruit qu'ils font de la nationalité italienne et de leur armée; ils ne sont évidemment rien que par le sang des Français. A qui sera-t-on croire qu'ils aient été un seul jour libres de désobéir à la France? Interrogez le bon sens des masses, consultez un de nos soldats, entrez dans la chaumière d'un paysan, posez à qui vous voudrez cette simple question: les malheurs du Pape seraient-ils possibles, si la France ne le voulait pas? Aucun homme raisonnable ne voudra l'avouer. On en est donc réduit à se dire que si l'épée de la France est forte, on contraire en politique est faible, qu'ayant droit à des égards, elle a souffert des dédains, et laissé abuser d'outrages son auguste protégé.

Non, nul ne doute de la toute-puissance de la France et du Gouvernement de l'Empereur, mais c'est à condition que sa politique demeure au niveau de son épée.

"Vous accusez, Monsieur, la Cour de Rome d'une obstination invincible. Permettez, si le cardinal Antonelli vous semble un entêté, M. de Cavour ne l'est pas moins. Il y a deux entêtés en Italie, et non pas un. Rome refuse vos conseils, Turin ne les refuse pas moins. Vous lui avez conseillé de ne pas prendre les Romagnes, il les a prises; la Toscane, il l'a occupée; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies; le Royaume de Naples, il le possède.

"Pour nous, j'en conviens, nous n'avons pas été entêtés. Nous avons protesté, puis cédé, puis protesté, puis faibli encore.

"Ainsi, à mesure que le pouvoir pontifical diminue, le rôle de la France a diminué; on protégeait tout le droit, puis une partie du droit, puis une moindre partie, puis enfin seulement la personne du Pape, et de degré en degré, notre garantie n'est plus qu'une garde, notre armée n'est plus qu'une escorte.

"A chacun de ces degrés, le Pape a résisté, mais l'Empereur a cédé. Chaque coup porté sur les droits de l'un portait sur les promesses de l'autre. Savez-vous ce qui rend plus saillant cet entêtement de Rome que vous vous plaisez à faire ressortir, Monsieur? C'est le contraste avec la condescendance de la France. L'un le pouvoir faible, ne cède jamais, l'autre, le pouvoir fort, cède toujours. A qui? Le demandez-vous? au Piémont, qui ne cède jamais; à l'Angleterre, qui ne cède jamais; à la Révolution, qui ne cède jamais."

Tandis que la France se prépare à évacuer Rome et par conséquent à constituer l'unité de l'Italie, la séparation chez nos voisins des Etats-Unis en reste toujours au même point, et le discours du Président Lincoln n'indique aucun remède bien efficace pour cette contagieuse maladie.

Le discours par lequel S. E. le Gouverneur-Général a ouvert la quatrième session du présent parlement, ne contient aucune allusion au projet d'une union fédérale, ni aux demandes d'aide que l'on croyait devoir être faites en faveur de la compagnie du grand-tronc. Il indiquait par sa teneur une courte session. On y constate, avec un légitime orgueil, l'état prospère de notre commerce. Pour la première fois en effet, nos exportations ont excédé nos importations et les unes et les autres ont atteint un chiffre très élevé. Le tableau suivant quoiqu'il ne soit pas absolument dans le cadre ordinaire de la *Petite Revue*, ne pourra que faire plaisir à nos lecteurs.

	1857	1858	1859	1860
Exportations	27,906,524	23,472,600	24,766,981	34,631,890
Importations	32,430,538	29,678,527	33,565,191	34,441,621
Droits de douane	3,925,051	3,381,359	4,437,846	4,758,465

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— A une assemblée des gouverneurs du collège McGill, tenue mercredi dernier, M. William Molson informa l'assemblée qu'il avait l'intention de faire construire immédiatement et à ses propres frais, l'aile ouest de la bâtisse du collège McGill. Cette aile était dans le plan original de la bâtisse du collège McGill, mais le manque de fonds en avait, jusqu'à présent, retardé l'érection. L'aile devra contenir la salle de convocation et la bibliothèque de l'Université. Le coût de l'érection est estimé à \$16,000. Ce don fait grand honneur à M. Molson, d'autant plus qu'il a déjà contribué largement, lui et ses deux frères, à l'érection de la bâtisse du collège McGill.—*Pays.*

— Les instituteurs du Haut-Canada ont formé une association provinciale, dont la première conférence a eu lieu à Toronto le 25 février dernier. M. T. J. Robertson, de Toronto, en a été élu président, et M. J. W. A. Graves, de Paris, secrétaire.

— M. Thérèse Lahaye, prêtre de l'ordre de St. Viateur, est mort subitement, ayant été frappé de paralysie à sa place au chœur dans l'église de l'Enfant Jésus, au village St. Jean-Baptiste, qu'il desservait. M. Lahaye est un des premiers membres de l'ordre enseignant des clercs de St. Viateur qui soient venus en Canada; il a été longtemps directeur du collège de Chambly et a toujours montré beaucoup d'activité et de zèle pour l'instruction publique. On lui doit plusieurs ouvrages élémentaires. Il était natif de France et âgé de 46 ans.

ERRATA.— Dans notre livraison de janvier, dans le tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure; les écoles-modèles dont les noms suivent:

St. Charles, Bellechasse; St. George, Cacouna; St. Jean, Port Joli; Pointe aux Trembles, Portneuf; Ste. Cécile, Beauharnais; Eboulements, école modèle protestante, faubourg Québec, Montréal; St. Pierre les Becquets, St. Laurent, Montmorency; Rawdon, St. Christophe, St. Gervais, Notre-Dame de la Victoire, Lévis; Rigaud, Sœurs de Charité, St. Vincent de Paul; école de la Visitation, faubourg Ste. Marie; ont été portées comme ayant reçu une subvention pour 1859; tandis qu'elles en ont reçu pour la première fois pour 1860 seulement.

Des Presses d'air dilaté d'Eusèbe Senécal, 4, Rue Saint-Vincent, Montréal